

Luxembourg, le 19 février 2018

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

*« Il me revient que l'Etat se propose d'aménager dans les locaux historiques de l'ancienne maison de retraite de Vianden, tout près de l'église des Trinitaires, une auberge de jeunesse.*

*Dans ce contexte j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :*

- Monsieur le Ministre peut-il fournir des informations concernant les travaux de rénovation, voire de restauration à effectuer dans le cadre de l'ancienne maison de retraite de Vianden ?*
- Quel est le coût estimatif de ces travaux ?*
- Quelle sera la capacité de la nouvelle auberge de jeunesse en matière d'hébergement et de restauration ?*
- Selon quel calendrier les travaux en question peuvent-ils être réalisés ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

André BAULER  
Député

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu